OMC

Blocage des négociations sur la facilitation d'échanges

P 7

Niger /Développement rural

Dompter la fatalité

P 5 & 7

LE LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0186 du Mercredi 22 octobre 2014 - 250 F CFA / Etranger 1€

Kofi Yamgnane et l'Affaire de trafic de titres de séjour

Une très mauvaise pub pour un prétendant au poste présidentiel

P 2

Office Togolais Recettes

Un arnaqueur démasqué

P 6

Fin du conclave CST Coalition Arc-en-ciel

Pas de miracle, que du mirage

P 2

Togo, Décentralisation et élections locales

Le Ministre Gilbert Bawara

Un comité technique chargé de l'élaboration d'une feuille de route mis sur pied

P 3

Electrification de 3 centres de formation des instituteurs

Le DG de la CEET touche du doigt l'état d'avancement des travaux

P 3

LE LIBERAL

Kofi Yamgnane et l'Affaire de trafic titres de séjour

Une très mauvaise pub pour un prétendant au poste présidentiel

Il est l'un des tous premiers à annoncer sa candidature pour la présidentielle de 2015, Kofi Yamgnane en ce moment à Lomé avait été, on se rappelle, mis hors course de l'élection de 2010 par la Cour Constitutionnelle pour irrégularité dans ses dossiers de candidature. Cette fois ci, un autre obstacle qui n'a rien à avoir avec le Togo, risque de bousculer les plans de l'homme politique. Depuis le week-end dernier, l'information donnée par le site Atlantico et reprise par le site republicoftogo défraie la chronique à Lomé, l'ancien ministre PS d'Edith Cresson et de Pierre Bérégovoy est éclaboussé par une affaire de trafic de titre de séjour. Les enquêteurs parisiens attendent son retour en France pour en savoir davantage sur son degré d'implication dans l'affaire qui touche également certains grands noms français. Un coup dur pour le président de SURSAUT national, une très mauvaise publicité pour celui qui aspire aux plus hautes fonctions au Togo son pays d'origine. Si son implication s'averait, Yamgnane pourrait à 69 ans faire un trait sur sa carrière politique.■

Dick Mensah

Présidentielle 2015

Jean Pierre Fabre avoue sur RFI : ça va être difficile pour l'opposition

Investi candidat pour la prochaine présidentielle à l'issue du congrès de son parti ANC, Jean Pierre FABRE était l'invité de Christophe Boibouvier sur RFI lundi dernier. Que de la contradiction dans les propos du leader de l'opposition qui se dit favorable à une candidature unique mais n'est pas prêt à s'effacer si le choix ne portait pas sur sa personne. Dans un élan égoïste le candidat malheureux à la présidentielle de 2010 table sur les critères de représentativité à l'Assemblée Nationale et d'implantation du parti pour se déclarer mieux placé que quiconque. Cette sortie médiatique mal ficelée remet en cause les chances déjà compromises d'une éventuelle candidature unique à défaut de laquelle il sera très difficile pour l'opposition de s'en sortir. On se souvient qu'en 2010 l'opposition était allée en rang dispersé. Si Jean Pierre Fabre reconnaît que la multiplicité des candidatures fragilise l'opposition, on se demande alors par quelle alchimie a-t-il réussi à gagner en 2010 comme il le prétend ?

La candidature unique dans la perspective de 2015 n'est que mirage.

Une fois de plus l'opposition n'échappera pas à la loi du déterminisme qui stipule que les mêmes causes produisent les mêmes effets■

La Rédaction

LE LIBERAL
Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication
Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction
Schmidt EZA
Dieudonné ESSOHANAM
Sémy MAREKA
Charles KEYEWA
P. Fabrice

Correcteur
S. Didier

Infographie
Raphaël AHIABLE

Adresse
Route de Mission Tové, non loin du Petit Séminaire, Agoè
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 41 92 91
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie
La Colombe

Tirage
2000 exemplaires

Fin du conclave CST Coalition Arc-en-ciel

Pas de miracle, que du mirage

Les esprits avertis de la scène politique togolaise savaient que le fameux conclave annoncé tambour battant par l'opposition ne donnerait rien. Les quelques rares militants crédules de la coalition Arc-En-Ciel et du Collectifs Sauvons le Togo ont dû déchanter vendredi dernier à l'annonce des résultats de ce conclave qui aura duré deux lunes. La montagne a accouché d'une souris peut-on conclure. La vraie question notamment celle relative à la personnalité qui pourrait incarner la candidature unique de l'opposition dans la perspective de la prochaine présidentielle a été tout simplement esquivée. La déclaration sanctionnant le conclave se contente de réaffirmer une volonté désormais caduque d'aller vers une candidature unique. Comme on pouvait s'y attendre le miracle n'a pas eu lieu et le reliquat des deux entités de l'opposition signataires de la déclaration, tentent de miroiter un exploit à leurs militants. Brandir l'idée d'aller vers une candidature unique comme un trophée de guerre est une insulte à l'intelligence des militants de l'opposition car ce n'est pas une nouveauté. La question est toujours revenue à chaque élection mais le résultat reste identique : aucune issue favorable. Chers messieurs du CST et de la Coalition Arc- en-ciel vos militants attendaient du conclave un candidat unique de l'opposition et non une volonté d'aller vers une candidature unique.

Et comme si cela ne suffisait pas, les deux entités qui enregistrent des défections au jour le jour parlent des listes communes aux prochaines législatives ce qu'elles n'ont pas réussi à faire en juillet 2013 lors des législatives. C'est de la pure communication politique au moment où les militants attendent des choses beaucoup plus concrètes. Tout compte fait, on a trouvé depuis vendredi dernier le moyen de se débarrasser d'un conclave qui devenait un fardeau trop lourd à porter.■

P. Fabrice

Togo, Décentralisation et élections locales

Un comité technique chargé de l'élaboration d'une feuille de route mis sur pied

C'est un comité de 9 membres dont le critère de choix a pris en compte uniquement la compétence, l'expérience et la technicité. Composé essentiellement d'éminents juristes, des scientifiques et des administrateurs, ce comité dirigé par le professeur de droit à la retraite M. Mensan AKOUETEY a pour mission d'élaborer une feuille de route de la décentralisation et des élections locales selon le Ministre Gilbert BAWARA face à la presse mardi après-midi. Plus tôt dans la matinée, le comité avait été présenté aux partis politiques. Il travaillera avec l'appui d'une cellule technique composé des représentants des différents ministères et des experts. Le comité va engager des échanges avec les principaux acteurs, il dispose d'un délai d'environ 6 mois pour réfléchir aux différentes options schémas et stratégies adaptés au Togo en matière de décentralisation.

Parlant de la décentralisation, Il faut dire que le Togo dispose d'un cadre juridique. D'abord l'article 141 de la constitution togolaise qui organise la République en collectivités territoriales notamment les communes, les préfectures et les régions. Depuis 2007, une loi relative à la décentralisation et élections locales a été votée. Mais il se pose à ce jour un problème d'adéquation entre le

Mensah Akoété, Pdt du Comité Technique

cadre juridique et les réalités du pays. Il est alors important de mener des réflexions très approfondies dans une approche participative pour trouver le schéma idéal de décentralisation pour le Togo. Une fois le travail technique achevé, les politiques et autres acteurs de la société civile pourront apporter leurs appréciations.

Il y a quelques jours des voix se sont élevées dans le milieu politique pour réclamer l'organisation des élections locales avant la présidentielle de 2015. Mais le Ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales, a tenu à rassurer que la démarche du gouvernement n'est pas une réponse à une exigence politique. La question de la décentralisation est une préoccupation majeure de nos populations et l'organisation des élections locales loin d'être la finalité du processus de décentralisation n'est plutôt qu'un maillon. Les dernières élections locales au Togo remontent à 1987 et depuis 2002 nos communes sont gérées par le corps des préfets et des délégués spéciaux.■

P. Fabrice

Electrification de 3 centres de formation des instituteurs

Le DG de la CEET touche du doigt l'état d'avancement des travaux

Un week-end chargé pour le DG de la CEET la semaine dernière, le Dr DJETELI Gnandé à la tête d'une délégation de la Compagnie d'Energie Electrique du Togo(CEET) s'est rendue dans certaines localités du Togo profond notamment Adéta, Sotouboua et Niamtougou respectivement les 17 et 18 octobre dernier. Le but, de cette tournée, constater de visu l'état d'avancement des travaux d'électrification des nouveaux locaux devant accueillir les étudiants retenus pour la formation d'instituteurs prévue pour démarrer le 27 octobre prochain.

A part le site de Sotouboua dont les travaux sont presque achevés les autres sites connaissent un état d'avancement des travaux évalué à environ 80%. Ce n'est qu'une question de jours à Adéta, ou l'entreprise PSE, promet livrer les travaux d'ici vendredi. D'une façon générale, les travaux sur les 3 sites devraient être terminés 3 jours avant la date du 27 octobre, à en croire le directeur région Nord de la CEET, OURO Yondou. Satisfecit du côté du DG de la CEET, Djétéli Gnandé, pour qui le travail abattu permet une rentrée réussie dans les 3 centres prévus pour ouvrir leurs portes cette année. « Je peux me réjouir aujourd'hui de ce qui est fait. Vous savez, le chef de l'Etat accorde une attention particulière dans la formation des formateurs. Et l'éducation des élèves, relève de demain, est une priorité pour lui. Raison pour laquelle, il est important que nous mettions tout en œuvre pour respecter les instructions qu'il nous a données concernant la mise en place de ces

Gnadé Djételi, DG CEET

Du matériel de la CEET

infrastructures qui relèvent en fait de notre service », a-t-il précisé.

Les trois transformateurs d'après OuroYondo devraient supporter une capacité de 50 KVA chacun et devraient permettre d'éclairer également les environs des ENI.

Djarkpagan sort des ténèbres

Une centrale isolée alimente la localité

La Centrale Isolée

La tournée a conduit également la délégation à Djarkpagan, chef- lieu de la sous-préfecture de la plaine de Mô. Là, c'est une centrale isolée d'une capacité de 105KVA qui a été mise en place pour l'éclairage public. « La réalisation de ce projet traduit dans les faits, une promesse du Chef de l'Etat, qui, lors d'un de ses passages dans la localité a fait savoir aux populations qu'il allait leur permettre d'avoir de l'électricité », a laissé entendre Djételi Gnandé.

Environ 3 mois ont permis de finir les travaux d'installation de la centrale de Djarkpagan, laquelle centrale pour le moment, est mis en marche de 18h à 23h avec une consommation de 25 litres de gaz oïl par jour. Ce qui réjouit le chef de canton de la localité Ouro-Bawinay Soulémane. Il a tenu à dire merci au Chef de l'Etat au nom de sa population.

Depuis l'installation de la centrale, plus d'une soixantaine de demande de branchement ont été déposées. Le DG de la CEET, a promis au chef canton qu'une séance de travail devrait se tenir dans les meilleurs délais entre les agents de son service et les demandeurs afin que ces derniers puissent être satisfaits. Une déclaration qui n'a pas laissé indifférent, le secrétaire du chef, Tchalla Adjanka, qui a laissé éclater sa joie.■

La Rédaction.

LE LIBERAL

GerardAkuesson

Plusieurs activités pour marquer 60 ans de carrière dans le show-biz

C'est en prélude des festivités marquant ses 60 ans de carrière que le doyen du Show-biz Africain, Gérard Akueson a organisé une conférence de presse hier à Lomé. En effet, Gérard Akueson fête son jubilé de bronze le 08 Novembre de cette année. Pour marquer à jamais cet évènement, il est prévu une série d'activité. D'abord une exposition vente de ses œuvres et ceux des artistes invités dans le hall du grand REX qui aura lieu ce 27 Octobre ensuite la Pose de la Première pierre de l'Académie du SHOW-BIZ FONDATION Gérard AKUESON (FGA) à Agoényivé à Parbey-City le 06 Novembre 2014. Cette fondation aura pour but de Former la jeunesse Togolaise à l'industrie du show-bisness sous toutes formes et facettes ce qui va permettre à tous togolais désireux d'embrasser ce dur métier de devenir de vrais professionnels. L'objectif visé est aussi de créer des emplois pour les jeunes en formant des professeurs qui en formeront d'autres. Les diplômés de l'académie de show-biz pourront créer un encadrement digne de ce nom, autour des artistes musiciens mais aussi pour tous ceux qui pratiquent le métier de l'art, Musique Danse, Théâtre, arts

plastiques, littérature, cinéma etc.

Au cours de cette conférence de presse Akueson est revenu sur son choix en tant que show-biz Man. « Tout naturellement, mais avec audace et conviction, je suis passé derrière le rideau pour pouvoir mettre sous les projecteurs, tous ces artistes que j'ai eu le bonheur de dénicher d'encadrer, de manager, et de conseiller en sillonnant pratiquement le monde, Paris, Bruxelles, Londres, New-York, Rio, Pékin, et j'en passe. », suivi des témoignages des artiste Togolais Vanessa Worou et Marthe Audrey. Doyen du show-biz, ce Togolais reste une Icône qui a accompagné pas mal d'artiste devenus des stars de nos jours. Tapis dans l'ombre pendant des années et décrié par certains comme le bon samaritain des artistes, Akueson a participé à la réussite de nombreux artistes à l'instar de Manu Dibango, Zaiko Langalanga ; Pépé Kallé ; Monique Seka ; Koffi Olomidé et tant d'autres artistes Africains. Manageur, Impressario, Producteur, Editeur, le Togolais crée à Paris, en 1962 la première maison de disque International disques Akue ; En 1970, il crée à Lomé le 1er Festival de La Chanson Populaire Togolaise. Ce festival a révélé des artistes comme : Julie Akoussah ; Roger Damahouzan ; Grégoire Lawani ; MamoLagbema ; FrejusYacinthusans oublier Bella Bellow du Togo.

Outre les artistes Togolais, plusieurs artistes internationaux comme :LOKUA Kanza TSHALA Muana M'BILIA Bel KING KesterEmeneya FREDY Kebano PIERRE Moutuari seront de la partie au Togo pour les 60 ans de carrière. L'apothéose de cet évènement se tiendra le 9 novembre à l'hôtel Ibis.■

Charles

BIMOD 228, la quatrième édition officiellement lancée

Pour ses 30 ans, les Créations Bamondi sortent le grand jeu

La quatrième édition de la Biennale de la mode togolaise BIMOD228 est officiellement lancée le vendredi dernier lors d'une conférence de presse. Prévue du 17 au 23 novembre prochain à l'hôtel Sarakawa et placée sous le thème « d'une génération à l'autre, l'excellence partagée », cette quatrième édition coïncide avec le trentenaire de l'agence CREATIONS BAMONDI, dont la fondatrice n'est autre que Mme Sambiani-Bagnah Blandine, la promotrice de la BIMOD228. Cette édition entend donc consolider le partage des valeurs d'excellence entre les générations de créateurs de la mode. Organisée tous les deux ans et ce depuis le 11 avril 2008, la BIMOD228 offre un cadre d'expression, d'échanges et de fertilisation croisée de savoir-faire de créateurs de mode et stylistes de renom grâce à la pléthore

d'événements qu'elle organise. Elle est, selon Mme Sambiani-Bagnah, « un vecteur de promotion et de développement, s'inscrit dans une dynamique constructive en ce sens qu'elle est une vitrine de promotion de la mode togolaise et s'impose au fil du temps, comme un rendez-vous incontournable des arts de la mode dans la sous-région ouest africaine. » Elle contribue en outre valablement et à sa manière à l'instauration d'une culture de paix au Togo, gage de développement.

Au programme de cette quatrième édition, des ateliers de renforcement de capacités de jeunes stylistes et modélistes togolais, animés par des stylistes nationaux et internationaux, des conférences débats, des résidences ateliers, des expositions ; le point d'orgue sera le défilé de mode de gala qui se tiendra en présence d'un public varié, allant d'éminentes personnalités aux amoureux et curieux de la mode. Cette édition est soutenue par le ministère de la communication, des arts et de la formation civique, dont le représentant M. ArounaMadohona a réitéré le soutien indéfectible et la disponibilité du ministère à l'égard de la BIMOD228.

Yves-Rolland Démocrate

LE LIBERAL

Niger /Développement rural

Dompter la fatalité

Abonné aux déficits agricoles et aux crises alimentaires structurelles, le Niger ne veut plus continuer à tendre la main pour nourrir sa population. Depuis l'accession au pouvoir du Président Issoufou Mahamadou, une véritable révolution est en marche, dans un pays où le plus difficile consiste d'abord à débroussailler les mentalités…

Sur les bords du Niger, aujourd'hui parcourus par une intense fièvre industrieuse, un slogan a fait son apparition : "Les Nigériens nourrissent les Nigériens". Une évidence ? Pas pour les Nigériens dont le pays, depuis quelques années, détient le triste record du "pays des crises alimentaires chroniques et de la malnutrition permanente".

Pire, ce vaste ensemble sahélien quasi autosuffisant et même exportateur de céréales au tournant des années soixante-dix, s'est subitement abonné aux déficits. Sur une moyenne d'une cinquantaine d'années, une année sur deux se révèle déficitaire.

Ce déficit agricole dresse le lit de la pauvreté, mère de l'insécurité alimentaire, plongeant dans la précarité et la mendicité une population qui, pour l'essentiel, compte sur une hypothétique "saison des pluies" pour sa survie.

Du fait de ces sécheresses, même les années en apparence normales ou excédentaires sont parsemées d'ilots d'insécurité alimentaire plus ou moins sévère. En moyenne, 6 ménages nigériens sur 10 n'arrivent pas aujourd'hui à subvenir à leurs besoins alimentaires au-delà de trois mois. Un drame, notamment pour les enfants qui, frappés de malnutrition endémique, meurent chaque année par centaines.

Et comme si cela ne suffisait pas, d'autres facteurs externes viennent se greffer à ce sombre tableau, pour rendre le problème structurel.

Réaliser l'alliance de la liberté et du pain

«Le peuple nigérien a un immense défi à relever ; un défi qui a un rapport avec sa dignité et son honneur. Le défi de l'éradication de la faim. Il est choquant que de manière récurrente, nous soyons réduits à mendier notre pain quotidien auprès des autres peuples. Comme en témoignent les dernières élections, notre peuple a conquis la liberté politique. Il lui reste maintenant à réaliser l'alliance de la liberté et du pain. Le gouvernement s'attaquera à la réalisation des « 3 N ».

C'est l'une des phrases clefs du discours du président Issoufou Mahamadou, prononcé le 7 avril 2011, à l'occasion de sa prestation de serment à la magistrature suprême de la Septième République.

Pour s'attaquer à ce redoutable défi, moderniser son agriculture érigée en «priorité des priorités» et faire, selon le mot même du nouvel élu, en sorte que «le Nigérien ne tende plus la main pour manger à sa faim», le président Issoufou, tel un magicien, sort une botte fétiche de sa besace : l'Initiative «3 N ».

L'initiative «3 N» ? Tout à la fois un crédo, une volonté et un engagement politiques du président Issoufou Mahamadou pour mettre les Nigériens définitivement à l'abri de la famine et de la soif.

Elle est constituée d'un paquet d'actions (infrastructures, irrigation, petite mécanisation, semences améliorées, vulgarisation, aides alimentaires, conseils…), déclinées en axes prioritaires, et qui, mises bout à bout, permettront au Niger de relever la tête et aux populations de prendre sereinement en main leurs destinées.

Singulier pays que le Niger. Pauvre en apparence, il dispose, à y regarder de près, de nombreuses ressources écologiques, agronomiques, socio-économiques et culturelles pouvant lui permettre de tirer son épingle du jeu. La diversité des zones bioclimatiques et des zones agro-écologiques constitue, par exemple, des atouts importants, pour peu qu'elles soient exploitées, à travers notamment un ingénieux système d'aménagement du territoire qui tient compte de ces potentialités.

Pays à vocation essentiellement pastorale, il demeure une vaste ferme agricole avec un cheptel estimé à plus de 35 millions de têtes, toutes espèces confondues, pour une valeur marchande de plus de 2 000 milliards de FCFA. En sous-sol, gisent des ressources en eau renouvelables globalement estimées à 33,65 km3 dont 2,5 km 3 d'eau souterraine.

Président Issoufou Mahamadou du Niger

Estimées aujourd'hui à quelque 270 000 hectares, les superficies irrigables peuvent rapidement tripler voire quintupler pour peu que l'on retourne toutes les oasis, la grande vallée de l'Irhazer dans la région d'Agadez, les cuvettes oasiennes de Zinder et de Diffa, la vallée du fleuve Niger, les dallols, les « goulbis », les « koramas » et le bassin du Lac Tchad et la multitude de mares permanentes ou saisonnières où il est possible de taquiner le poisson ou de faire des grains en décrue.

Un potentiel irrigable sous-exploité

Aux dires des experts du Haut commissariat à l'Initiative 3 N, seulement 1 % des ressources en eaux de surface et environ 20 % de l'écoulement souterrain sont utilisés. Le potentiel irrigable est lui aussi largement sous-exploité : un tiers seulement des terres irrigables sont annuellement mises en valeur, dont 13.000 hectares d'aménagement hydro-agricole en maîtrise totale de l'eau et 60.000 hectares, au petit bonheur la chance.

C'est à l'ensemble de ces incohérences que s'attaque l'Initiative « 3 N» dont les orientations ont été adoptées par la Table ronde de Paris sur le financement du Plan de développement économique et social du Niger (PDES 2012-2015), le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et la Politique agricole de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO) et de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).

A travers des investissements francs et massifs dans l'agriculture, l'Initiative « 3 N» vise ainsi à remettre l'économie nigérienne sur les pieds, accélérant ainsi l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), notamment l'élimination de l'extrême pauvreté ainsi que la garantie d'un environnement durable.

Au total, et pour la période 2012-2015, ce sont des investissements de l'ordre de plus de 1000 milliards qui seront injectés dans des programmes prioritaires comme la réhabilitation des espaces aménagés, la construction de barrages, retenues et autre seuils d'épandages, le décuplement des rendements et de la productivité des céréales, de la viande et du lait, la restauration des terres dégradées ou des forêts, la protection des pâturages et des points d'eau, l'érection des pare-feux, l'empoissonnement des mares, la réalisation de pistes rurales, la réduction du taux de malnutrition, la constitution du stock de sécurité, la production de semences améliorées, le soutien aux ménages vulnérables, etc…

"Je n'avais pas vu une telle abondance depuis des années", affirme Mohamed, un paysan des montagnes de l'Aïr. Vêtu de haillons blancs et noirs, l'homme contemple le verger auquel il voue désormais sa vie. Comme beaucoup de ses compères des alentours, la dotation d'un kit constitué d'une motopompe, de semences et d'engrais lui a permis d'améliorer son rendement.

"La tâche n'a pas toujours été facile", affirme-t-il en suivant du regard ses femmes qui s'échinent, dans un bruissement de pagnes bariolés. La récolte s'annonce bonne. Avec d'autres paysans de la zone, il compte louer un camion, charger sa récolte et l'acheminer à Niamey où, dit-il "les produits agricoles se vendent mieux qu'à Agadez." Prévoyant, il compte réinvestir le produit de la vente dans l'achat de chèvres et d'une chamelle.

A l'autre extrémité, dans la région de Tillabéri, c'est un barrage construit avec l'aide des autorités et du Programme alimentaire mondial (PAM) qui permet aujourd'hui de faire vivre des centaines de familles.

Chaque année, pendant la saison des pluies, le Gorouol, l'un des multiples affluents du fleuve Niger inonde la vallée, puis se retire complètement. Chaque année, les populations érigent des digues dérisoires, vite emportées. Et ils recommencent. Jusqu'à la construction de cette œuvre majeure. Autrefois victime d'un fort exode rural, la zone revit aujourd'hui peu à peu. Un notable des lieux constate avec satisfaction cette renaissance, en accord, précise-t-il, avec la politique de l'Initiative «3 N».

De tous les recoins du Niger proviennent les mêmes histoires.

Trois ans après le lancement de l'Initiative «3 N», peut-on dire que les fruits tiennent la promesse des fleurs ? En tout cas, le pays enregistre des signes encourageants, reconnus notamment par la FAO qui a décerné un label de réduction de la faim et de l'extrême pauvreté.

Selon une des dernières estimations du Haut commissariat à l'Initiative «3 N», les productions irriguées céréalières ont connu des hausses substantielles, notamment en ce qui concerne le maïs (1608,59%), le blé (338,88%) et le sorgho. De même, les productions irriguées maraîchères ont connu des hausses significatives entre 2012 et 2013.

A titre d'exemple, la production

(Suite à la page 7)

Soutien aux projets des jeunes

Le programme de subvention et de mentorat « jeunesse et emplois vert » lancé

L'Organisation Internationale de la Francophonie en collaboration avec ses partenaires a lancé le 20 octobre dernier le programme de subvention et de mentorat « jeunesse et emplois vert » au cours d'un atelier qui se tient jusqu'au 24 à Lomé. C'est un atelier qui regroupe des jeunes préalablement choisis dans le cadre d'un concours d'idée de projet. Ils sont au total 15 sélectionnés parmi 200 jeunes participants en juin dernier à Niamey au Niger. Par cet atelier, l'organisation International de la Francophonie et ses partenaires à l'instar de la CONFEJES ; du Centre de Techniques agricoles ; de l'Organisation Internationale du Travail visent à doter ces jeunes de compétences nécessaires pour finaliser leurs projets d'affaire et mettre en œuvre le processus de démarrage de leur entreprise. L'un des objectifs de ce programme est de contribuer à la recherche de solution pour l'insertion socioprofessionnelle des jeunes. Ces 15 lauréats qui viennent de divers pays de la francophonie, bénéficieront d'un accompagnement technique et financier en vue de la mise en œuvre effective de leur projet. 15 subventions pouvant aller jusqu'à 6000 euros chacune seront offertes aux lauréats par le Centre Technique Agricole (CTA) et la

Photo de famille des 15 lauréats

Francophonie. L'accompagnement technique se fera sous la forme d'un mentorat ou d'une incubation d'entreprises. Venant des quatre coins de l'Afrique Francophone, ces 15 jeunes dont un togolais, ont dû batailler dur pour être choisis parmi les 1200 candidatures reçues dans le cadre des préparatifs du forum international de la francophonie « jeunesse et emplois vert » (FIJEV) Puis les 200 jeunes présents après l'avis du jury.■

Charles

Office Togolais des Recettes

Un arnaqueur démasqué

M. Assindo de l'OTR face à la presse

Depuis trois semaines, l'Office Togolais des Recette reçoit des informations selon lesquelles, certaines personnes se substituent en agents de l'OTR pour arnaquer les paisibles citoyens. Cet office a alors mis sur pied une équipe de veilleurs qui a appréhendé hier midi une personne en pleine opération d'arnaque.

Selon les explications du Directeur chargé de la lutte anti-corruption à l'OTR, M. ASSINDOH Nour-dine, cet arnaqueur avait réussi à soutirer de l'argent à un meunier en l'absence de son patron avant de tomber sur une dame plus avisée qui a rapidement alerté le service de l'OTR. « L'équipe a appréhendé un monsieur dans les environs de midi. Il était allé arnaquer une personne et continuait à le faire quand nos unités nous ont alertés. Tout de suite, on s'est déplacé sur les lieux et la personne a été prise. Nous l'avons remis à la Gendarmerie Nationale qui fera le reste du travail.

Pour l'heure, l'OTR est une structure naissante et les anciens badges ne sont plus d'actualités. A entendre le Directeur de la lutte anti-corruption, il sera facile d'identifier très bientôt les agents de l'OTR par leurs nouveaux badges. Il rappelle toutefois que les contribuables sont en droit de composer le numéro vert 8280 ou d'envoyer un message par mail qui est anticorruption@otr.tg pour l'alerter l'OTR quand un agent leur parait suspect.■

LONDONKAW

Régulation des médias et protection des mineurs

Le séminaire sous régional de Lomé prend fin ce Mercredi

Le Premier Ministre, SEM Séléagodji Kwesi Ahoomey- Zunu a présidé hier l'ouverture du séminaire du Réseau Francophone des Régulateurs de Médias (REFRAM) en collaboration avec l'Organisation Internationale de la Francophonie. Au menu des débats, « la protection des mineurs par les régulateurs des médias : rôles, défis et approches prospectives ». En effet si la protection des mineurs face aux dangers liés aux médias constitue aujourd'hui un défi majeur auquel le REFRAM s'attèle à relever à tout prix, elle ne l'est pas moins pour le gouvernement togolais. Le Premier ministre dans son allocution d'ouverture du séminaire a donc rappelé les défis et enjeux majeurs auxquels ces divers acteurs seront confrontés : « Ce thème mérite d'être débattu avec franchise par les professionnels des médias que vous êtes » a-t-il déclaré avant d'évoquer L'article 16 de la constitution togolaise qui consacre le droit à la protection des mineurs.

Table d'honneur

Cette rencontre de deux jours est donc une plateforme d'échanges et de partages d'expériences, de débats d'information sur la problématique des défis liés à la protection des mineurs face aux médias. Le défi reste de taille si l'on s'imprègne du développement actuel sans précédent de l'univers médiatique avec l'apparition des nouveaux médias non réglementés à côtés des médias traditionnels. Suite à sa feuille de route adoptée en 2013 sur la question, le REFRAM a élaboré et diffusé un guide au sein du réseau. Il s'agira donc pour ces acteurs réunis ensemble avec des professionnels de droit de s'approprier les bonnes pratiques contenues dans ce document. La « synergie d'action des différents pays membres devrait aboutir à l'élaboration d'une plateforme commune d'instruments de protection des mineurs face aux dangers que véhiculent les médias audiovisuels dont les offres diversifient au fil des jours », a affirmé M. BiosseyTozoun, président de la Haute Autorité de l'Audiovisuelle et de la Communication togolaise dans son mot introductif.

Il a également souligné, tout comme M. Ali Aliféi président du REFRAM, la nécessité de trouver dans cette quête de mécanismes adéquats de protection, un équilibre nécessaire. Bref, il faut servir le grand public sans pour autant compromettre les droits des enfants consacrés par plusieurs dispositions de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant sous le vocable d''intérêt supérieur de l'enfant. A cet intérêt, il faut donc associer la liberté d'expression et d'information de l'enfant, son droit à la vie privée et à l'expression sur toutes les questions le concernant, en un mot sa relation avec les médias. Ce qu'à fort bien rappeler Mme Julie Godinou, représentante de l'Organisation internationale de la Francophonie dans son allocution circonstancielle. Nul ne doute que ces travaux qui prennent fin aujourd'hui aboutissent à ce qu'on pourrait appeler « les recommandations de Lomé » pour la protection des mineurs par le REFRAM.■

Yves-Rolland

LE LIBERAL

Niger /Développement rural (Suite)

Dompter la fatalité

de la pomme de terre est passée de 58 990 tonnes à 88 139 tonnes entre 2012 et 2013. Et certaines spéculations, comme la patate douce, les carottes ou le gombo réalisent des performances bien supérieures…

Certes, les défis restent immenses pour des producteurs souffrant encore de nombreux maux : immensité du territoire, pauvreté des infrastructures, délabrement des équipements, manque d'outils adéquats, faible pluviométrie, forte croissance de la population, problème d'expertises, manque de qualité...

Mais, depuis la mise en œuvre de l'Initiative «3 N», les paysans nigériens se sont repris à espérer ou, mieux, à entreprendre et même à innover. Plus encore que les ressources minières ou énergétiques dont les autorités promettent d'injecter les dividendes dans le développement de l'agriculture, ils disposent d'autres atouts majeurs comme l'eau, une ressource finalement beaucoup plus précieuse que le pétrole et l'uranium, ou encore cette population jeune, à condition toutefois que cette dernière se retrousse les manches et plonge les mains dans la gadoue.

Sur ce chapitre, une certaine prise de conscience et un changement de mentalités commencent à voir jour. Notamment au sein de la frange de la jeunesse éduquée et cultivée qui a, pendant longtemps, tourné le dos aux travaux champêtres jugés dégradants et peu revalorisants.

A l'image de ce jeune diplômé rencontré dans la région de Tahoua qui, devant un périmètre vert et son écran d'ordinateur ouvert, rêve de mettre en conserves sa récolte d'oignons et de tomates. Comme cet autre de Dakoro (Nord Maradi) qui élève une trentaine de chèvres rousses, et jure de faire du "fromage bio» moins cher et plus sain que «toutes les saloperies qui inondent nos marchés". Prémices d'une révolution de grande ampleur?

«Cette année, je pense que la récolte sera excellente.» Boubou bleu, turban blanc, Algabouss, 37 ans, agriculteur dans la région de l'Aïr, dans le nord du pays, est plutôt satisfait de son sort. Comme beaucoup de ses compatriotes ayant pris les armes dans les années 1990 et 2000, Algabouss a désormais troqué la Kalachnikov contre la charrue.

Il ne regrette rien : «Maintenant que l'Etat nous appuie à 100%, explique-t-il, je gagne beaucoup mieux ma vie en produisant des fruits et légumes, même si les prix ont tendance à baisser». Vendus sur le marché local, mais aussi à Niamey et même au Nigeria, ils rapportent à M. Algabouss environ 400 000 francs CFA, chiffre qu'il faudra certainement réviser à la hausse, puisque Algabouss, comme tous les paysans, a la fâcheuse habitude de minorer ses gains.

Depuis quelques mois, il rêve d'ailleurs de diversifier sa production et l'adapter au marché. «On ne peut pas dire que je me suis enrichi, mais la vie est moins dure qu'autrefois », s'esclaffe-t-il.

La situation de M. Algabouss, dans une région relativement isolée comme le Nord Niger, n'est certes guère représentative de la condition générale du paysan nigérien.

Trop nombreux, accrochés depuis la nuit des temps à de petites exploitations individuelles (en moyenne, 05 hectares par famille), trimant avec des équipements rudimentaires sur des sols totalement extenués et lessivés, sans semences améliorées ni engrais et peu encadrés par les services techniques, ils tirent de leur activité souvent à peine de quoi assurer le quotidien. Et, pour une majorité d'entre eux, l'Initiave «3 N» tient encore plus du mirage que du miracle.

Mais la création de fermes coopératives ou de groupements d'intérêt économiques de plus en plus nombreuses, illustre bien l'amorce d'un changement en cours dans les campagnes nigériennes.

«On les voit, toujours plus nombreux acheter des terres ou des animaux et venir se faire enregistrer», témoigne un employé de la Chambre de commerce, d'industrie et d'artisanat du Niger, à Niamey.

Ibbo Daddy Abdoulaye■

Démocrate

Organisation Mondiale du Commerce (OMC)

Blocage des négociations sur la facilitation d'échanges

L'Organisation Mondiale du Commerce basée à Genève traverse une tourmente,c'est le moins qu'on puisse dire depuis le 31 juillet 2014, date butoir à laquelle les Etats membres devraient élaborer un protocole d'Amendement pour insérer l'Accord sur la facilitation d'échanges à l'Accord de Marrakech créant l'OMC conformément aux délibérations de la 9ème conférence ministérielle qui a lieu à Bali en Indonésie en décembre 2013.

Il s'agit d'une procédure qui seule peut rendre obligatoire l'Accord sur la facilitation des échanges qui, soit dit en passant, est le seul accord signé à l'OMC depuis la création de l'OMC en 1995 : une moisson très maigre pour 20 ans de négociations.

Les discussions achoppent sur la facilitation des échanges et la détention des stocks publics à des fins de sécurité alimentaire où l'Inde remet en cause la clause de paix qu'elle avait pourtant acceptée en décembre 2013 dans l'attente d'une solution permanente.

Malgré d'intenses consultations menées par le Directeur Général, le brésilien Roberto Azevêdo, il n'a pas été possible de ramener l'Inde sur sa position.

Le constat amer a été fait par le Directeur Général le 16 octobre dernier à Genève à une réunion du Comité des Négociations Commerciales qui regroupe les négociateurs de tous les Etats membres.

En fait rien d'étonnant pour les spécialistes avertis qui savaient que le ver était déjà dans le fruit à l'issue de la 9ème conférence ministérielle qui a été conclue au forceps, au prix des concessions basées sur des équilibres pas solides.

Ceux qui ont été trop euphoriques à la signature de l'Accord de Bali en sont tout simplement pour leurs frais. Le fracas jubilatoire en décembre 2013 à Bali a fait oublier que les Accords ne valent que lorsqu'ils sont mis en œuvre. C'est justement ce que ne parviennent pas à faire les 160 Etats membres concernant l'Accord sur la facilitation des échanges et les détentions des stocks publics à des fins de sécurité alimentaire, deux thématiques, en tête de gondole dans le paquet de Bali.

On pourrait spéculer sans fin sur les intérêts des pays développés et des pays émergents qui prennent parfois en otage l'Organisation Internationale. A vrai dire, la cause de ce blocage réside dans le fonctionnement même de l'organisation, basé sur le sacrosaint principe du consensus qui se révèle comme une arme fatale dans les négociations commerciales multilatérales quoi qu'il présente un avantage.

En effet, un Etat, aussi lilliputien soit-il, peut poser son veto à la prise de décision comme c'est le cas de l'inde présentement. Un grand luxe qu'il ne peut pas se permettre à l'ONU où la charte des Chartes de San Francisco a fait une part belle aux 5 puissances victorieuses de la deuxième guerre mondiale qui seules disposent du droit de vote au Conseil de Sécurité où les décisions les plus importantes sont prises.

Héritage du GATT qui n'était qu'un cycle de négociation, le principe du consensus a été maintenu par les Etats à la création de l'OMC qui a un statut d'organisation internationale où la plupart du temps les décisions sont prises à la majorité qualifiée.

Sans doute à Marrakech en 1995, les Etats ont-ils jugé que c'est le seul mode de fonctionnement qui pouvait prendre en compte leurs intérêts naturellement divergents. Ce qui est naturel pour une Organisation internationale à caractère économique de cette trempe.

En tout cas, l'OMC est plongé dans une crise sans précédent qui obère son avenir puisque le blocage fera encore le lit des accords plurilatéraux et bilatéraux qui réduisent l'approche multilatérale en peau de chagrin.

Dans cet écheveau difficile à démêler, les vrais perdants restent les pays les moins avancés.

Pris en étau dans le lien politique qui est fait entre tous les sujets du paquet de Bali notamment les questions spécifiques aux PMA, ils auront également fort à faire avec les accords bilatéraux et plurilatéraux des pays développés puisqu'ils ont tout à gagner avec l'approche multilatérale.

L'OMC est-t-elle un machin comme le disait le Général de gaulle à propos de l'ONU en 1960 à cause de son inefficacité et sa bureaucratie tatillonne. Ce qualificatif n'est pas une usurpation, loin de là.■

Dieudonné E..

21 Nov. 8 Déc. 2014

12ème Foire Internationale de LOME

Foire de toutes les opportunités

TOGO 2000 CETEF - LOME

COMMUNIQUE

****

En marge des activités de la 12ème foire internationale de Lomé, le Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé vous offre une double opportunité de rencontres d'affaires avec les séances de B to B il s'agit des:

-Séances de rencontres entre les acteurs du secteur des Energies Renouvelable prévues le **28 novembre 2014** de 10h à 14heures;

-Séances de rencontres entre les acteurs de tous les secteurs d'activités fixées au **02 décembre 2014** également de 10h à 14 heures.

NB: Tous opérateurs économiques, exposants ou non à la foire peuvent y participer.
Pour toutes informations complémentaires contactez nous à l'adresse suivante :

Mme. GOMINA Linda
Tél : 98 43 00 59/91 08 97 42/22 34 11 83
Email : linda@cetef.tg/ceteflome@cetef.tg

Attention le nombre de places est limité, inscrivez-vous vite.

CENTRE TOGOLAIS DES EXPOSITIONS ET FOIRES DE LOME "TOGO 2000"
BP 10056 Lomé - Togo
Tél:(00228) 22 26 40 31 / 22 35 07 27 Fax:(00228) 22 26 17 54
Site web: www.cetef.tg E-mail: ceteflome@cetef.tg